



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMITÉ DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU CALVADOS

19 JANVIER 2026

ORDRE DU JOUR

1. ACTUALITÉS NATIONALES (ARS)
2. ETAT DES LIEUX DÉPARTEMENTAL (ARS)
3. AVANCEMENT DES DÉMARCHES LOCALES (PERSONNES RESPONSABLES DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU – PRPDE)
4. QUESTIONS DIVERSES

ORDRE DU JOUR

1. ACTUALITÉS NATIONALES (ARS)
2. ETAT DES LIEUX DÉPARTEMENTAL (ARS)
3. AVANCEMENT DES DÉMARCHES LOCALES (PERSONNES RESPONSABLES DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU – PRPDE)
4. QUESTIONS DIVERSES

EXPERTISES NATIONALES SUR LES MÉTABOLITES DE PESTICIDES

- Pour rappel: ré-évaluation par l'ANSES de la pertinence des métabolites de la chloridazone et du chlorothalonil en 2023 et 2024 – Vmax des métabolites de la chloridazone définis par l'ANSES en juillet 2024.

- Nouvelle saisine de l'ANSES par la DGS le 24/06/2025 pour le réexamen de la pertinence du R417888 du chlorothalonil et la détermination de la Vmax.

Ce métabolite avait été maintenu pertinent par l'ANSES dans son avis du 29 avril 2024 au regard du doute sur le potentiel génotoxique. De nouvelles études ont été portées à la connaissance de la DGS pour un réexamen de la pertinence.

Transmission des résultats de l'expertise à la DGS attendu pour le 31 mars 2026.

- ANSES actuellement mobilisée sur les PFAS

EXPERTISES NATIONALES SUR LES MÉTABOLITES DE PESTICIDES

Avis du Haut conseil de la santé publique, relatif à la gestion des risques sanitaires liés à la présence de pesticides et métabolites dans les eaux destinées à la consommation humaine, du 16 janvier 2025 : peu d'éléments nouveaux

- ⇒ Maintenir les actuelles valeurs de gestion (limite de qualité, VMax et VST)
- ⇒ Faciliter le développement des techniques analytiques et réduire les délais pour l'analyses des nouvelles molécules
- ⇒ Définir une liste nationale minimale commune de molécules pesticides et métabolites analysées
- ⇒ Au niveau national et européen évaluer la part de l'exposition hydrique par rapport aux autres sources d'exposition
- ⇒ Faciliter l'accès aux données par les usagers (disponibles actuellement commune par commune sur le site du ministère de la santé)
- ⇒ Ne pas limiter les actions de gestion au curatif , améliorer la préservation et la protection des ressources et zones de captage en réduisant l'usage des pesticides
- ⇒ Anticiper la solidarité nationale et une péréquation financière entre les petites et grosses structures PRPDE pour répartir de coût des traitements
- ⇒ Absence de validation et de garantie sur la fiabilité et l'innocuité des dispositifs de traitement au point d'usage. Aucun moyen de suivi et de contrôle de ces dispositifs à l'échelle des consommateurs.

PESTICIDES ET MÉTABOLITES RÉCAPITULATIF EAUX DISTRIBUÉES

Métabolite pertinent	Limite de qualité (µg/l)	Valeur sanitaire (µg/l)
DPC	0,1	11 (VMax)
MDPC	0,1	110 (VMax)
R417888 du chlorothalonil	0,1	3 (VST) dans l'attente d'une VMax <u>expertise ANSES en cours pour réévaluer sa pertinence</u>
Somme des pesticides et métabolites pertinents	0,5	Somme des rapports des concentrations individuelles sur les VMax individuelles <1 (formule de l'AFSSA – ex ANSES)
Métabolite non pertinent	Valeur indicative unique (µg/l)	
R471811 du chlorothalonil	0,9	

Limite de qualité dans les eaux brutes captées pesticides et métabolites pertinents : 2 µg/l par molécule et 5 µg/l pour le total

CADRE DE GESTION RÉGLEMENTAIRE

Pesticides et métabolites pertinents :

- Si dépassements de la limite de qualité en dépit des mesures correctives immédiates, mais pas de la valeur sanitaire : demande de dérogation à la limite de qualité avec plan d'actions pour un retour à la conformité dans un délai de 3 ans renouvelable une seule fois (directive européenne) ;
- Si dépassement de la valeur sanitaire maximale (VMax) : restrictions d'usage.

Métabolites non pertinents

- Si dépassements de la valeur indicative (VI) : plan d'action de retour à la valeur indicative hors cadre dérogatoire (sans restriction d'usage)

AUTRES ACTUALITÉS : COMPOSÉS PER- ET POLYFLUORO-ALKYLÉS (PFAS)

Application de la directive européenne (intégration obligatoire dans le contrôle sanitaire (CS) au plus tard en janvier 2026) et du plan interministériel PFAS (instruction du 19 février 2025)

Développement des capacités analytiques du laboratoire agréé titulaire du marché du CS

Recherche des 20 PFAS de la directive européenne sur tous les points de mise en distribution (stations) durant le premier semestre 2025. Au moins une mesure.

Résultats des recherches 2025 dans le Calvados :

Département	Nombre de stations investiguées	Nombre de stations sans quantification de PFAS	Nombre de stations avec quantification de PFAS	Max pour la somme des 20 PFAS	Nombre de stations dont l'eau produite dépasse la norme de 0,1 µg/L pour la somme des 20 PFAS
Calvados	162	131	31	0,068	0

ORDRE DU JOUR

1. ACTUALITÉS NATIONALES (ARS)
2. ETAT DES LIEUX DÉPARTEMENTAL (ARS)
3. AVANCEMENT DES DÉMARCHES LOCALES (PERSONNES RESPONSABLES DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU – PRPDE)
4. QUESTIONS DIVERSES

RÉSULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE – MÉTABOLITES PERTINENTS (INTERPRÉTATION AVEC LES DERNIERS AVIS ANSES)

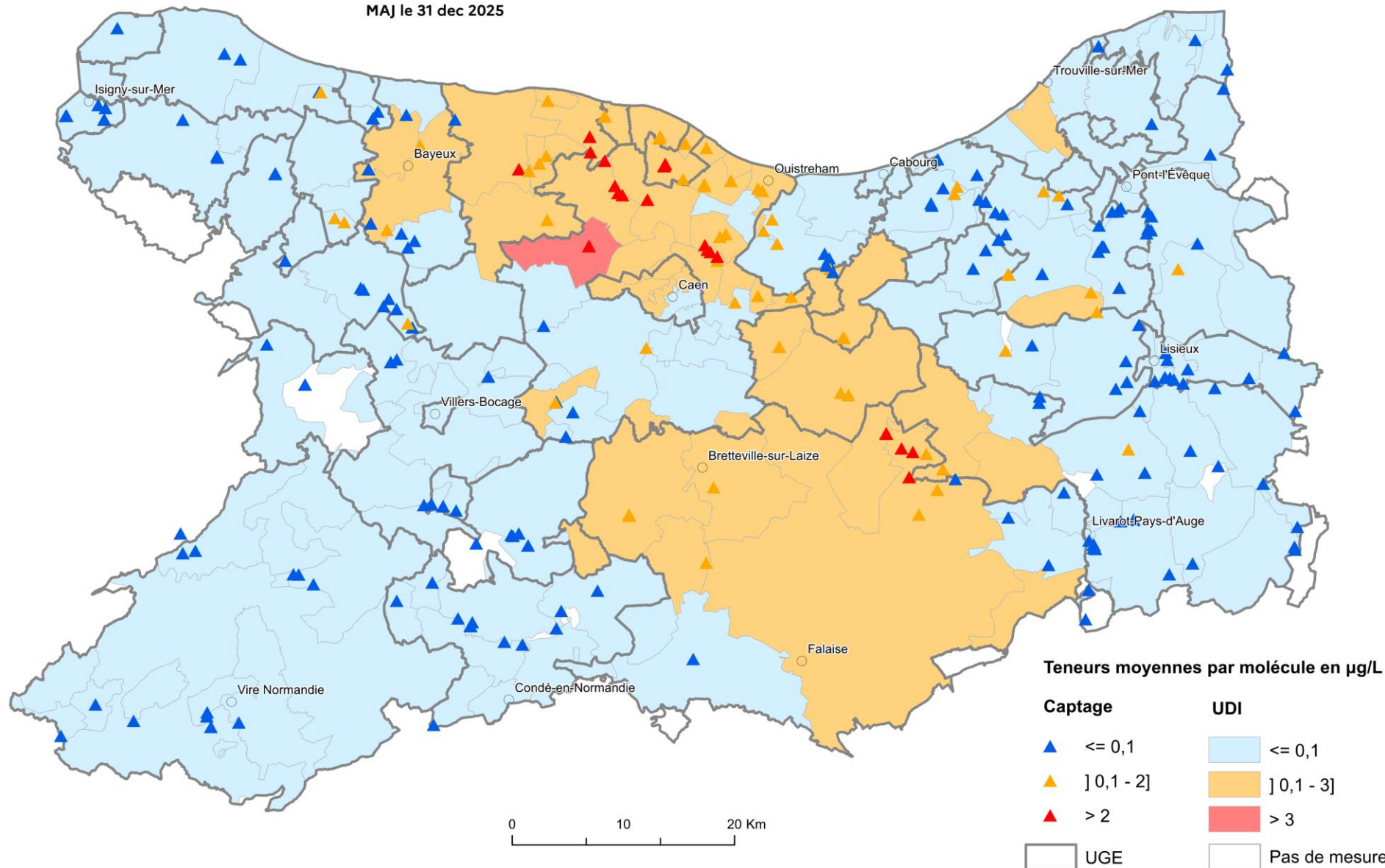
<i>Pesticides et métabolites pertinents</i>	Unités de distribution (UDI) analysées	> LQ (0,1 µg/l)	> VMax ou VST
Nombre d'UDI	212	59	0
% UDI	100 %	28 %	0 %
Population *	703 830	357 761	0
% Population	100 %	51 %	0 %

*A considérer en approximation

RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES TENEURS EN MÉTABOLITES DU CHLORIDAZONE-DESPHENYL

Teneurs moyennes

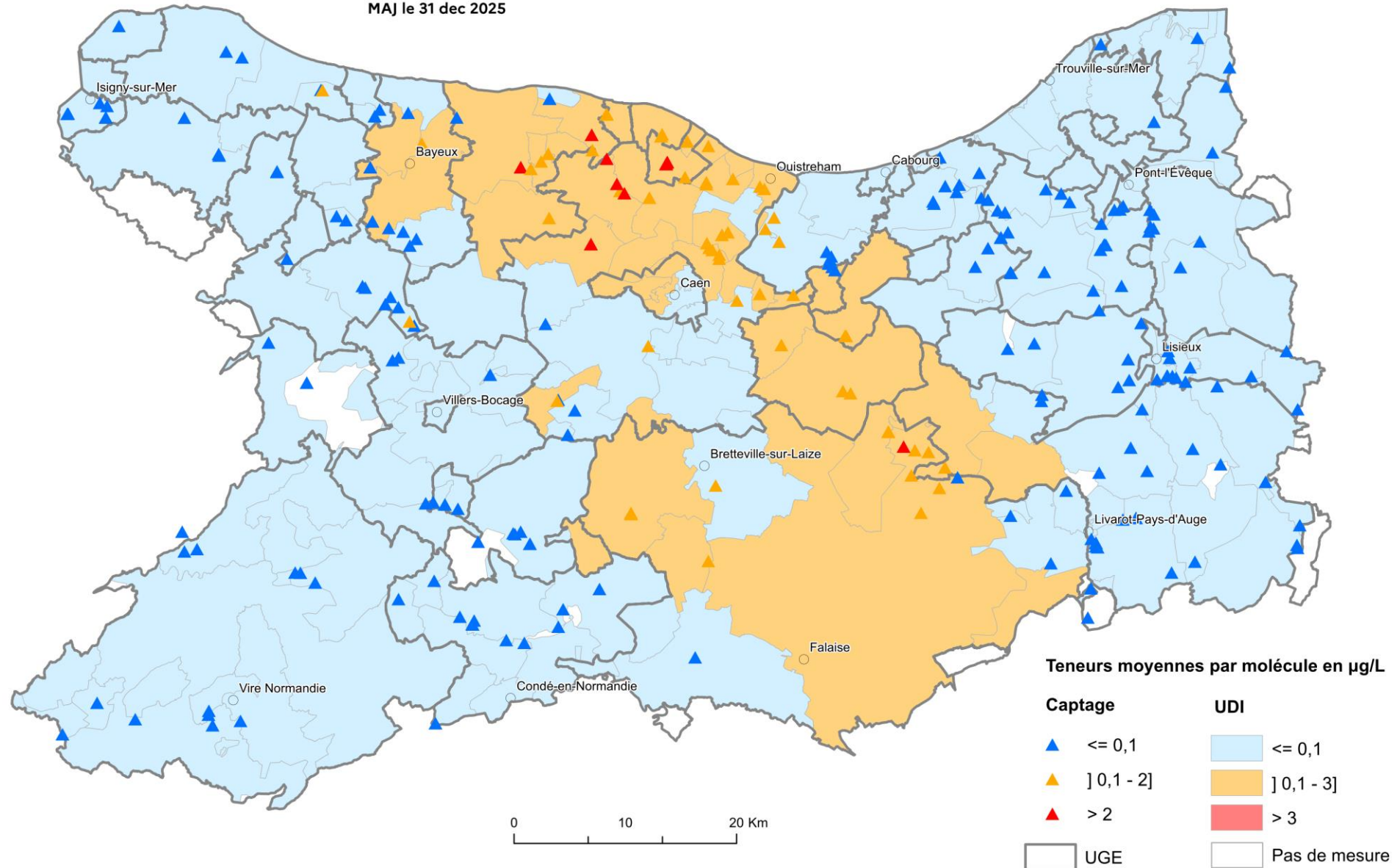
MAJ le 31 dec 2025



RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES TENEURS EN MÉTABOLITES DU CHLORIDAZONE-METHYL-DESPHENYL

Teneurs moyennes

MAJ le 31 dec 2025

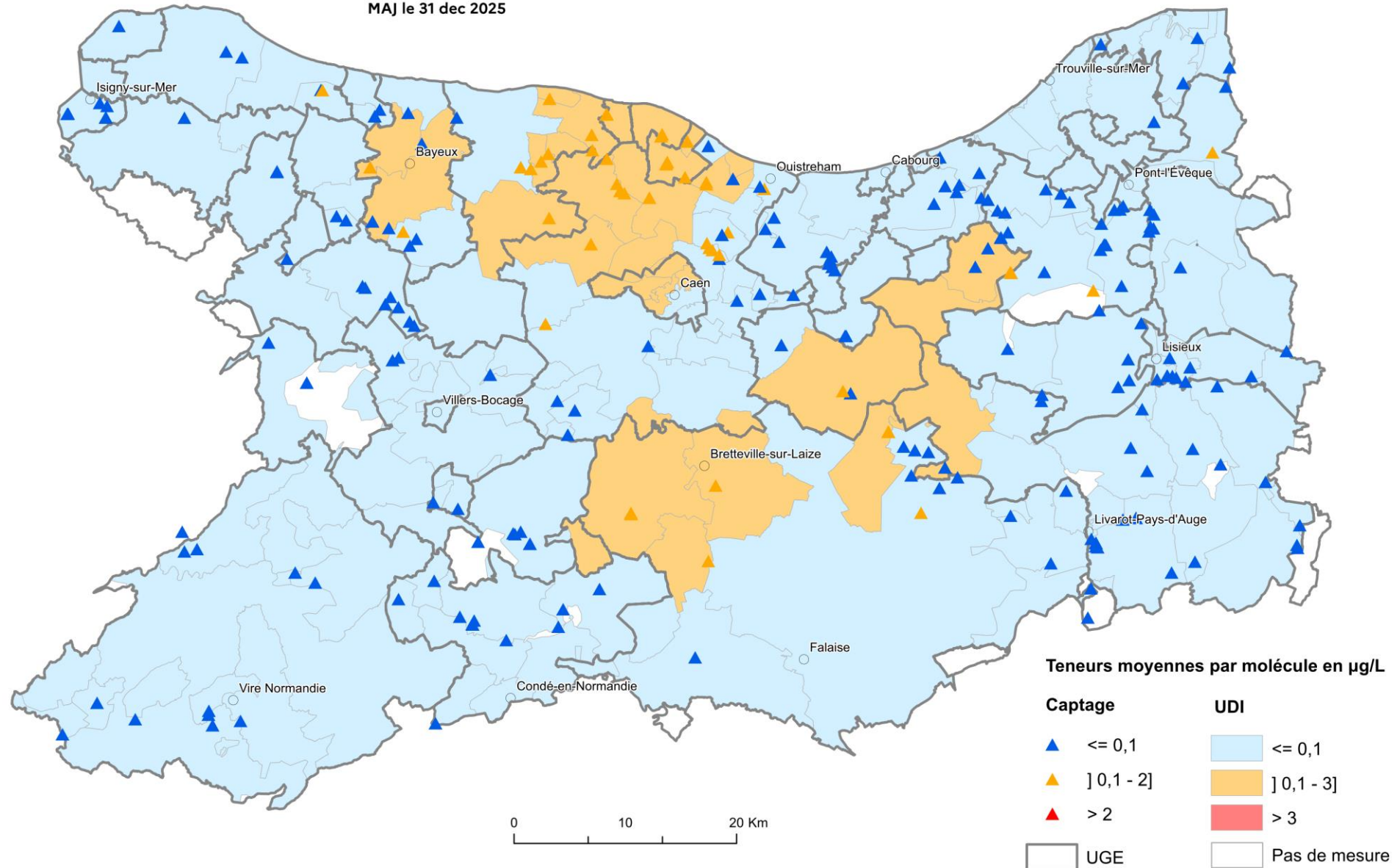


RESULTATS DU CONTRÔLE SANITAIRE DES TENEURS EN MÉTABOLITES DU CHLOROTHALONIL R417888



Teneurs moyennes

MAJ le 31 dec 2025



COLLECTIVITÉS CONCERNÉES PAR UNE DÉROGATION

- Communauté de communes Cœur Côte Fleurie
- Eaux Sud Pays d'Auge
- Eau du Bassin Caennais
- Bayeux Intercom
- Eaux Sud Calvados
- SMAEP du Vieux Colombier
- SIAEP de la Haute Dorette
- Eaux en Val es Dunes
- SIAEP de Thury Harcourt-Esson
- Rives Droite de l'Orne
- SIAEP de Troarn-St Pair
- SIAEP de Beaufour-Druval
- SIAEP de Lieuvin

DEMANDES DE DÉROGATION

- courrier préfectoral de notification de la non-conformité récurrente et de demande de dépôt d'un dossier de dérogation le 11/09/2024
- relance par courrier préfectoral des non-répondants le 12/02/2025
- relances ARS par mél au cas par cas si besoin

Instruction ARS :

- étude de la complétude du dossier, échanges avec la collectivité, validation du plan d'action, calcul des valeurs dérogatoires
- présentation au comité départemental (CODERST) pour avis
- préparation des arrêtés préfectoraux

ETUDE SUR LA PRÉSENCE ET L'ÉVOLUTION DE LA CONTAMINATION

Demandée lors d'un précédent comité de suivi

Mission confiée au BRGM

Réunion de lancement le 4 novembre 2025

Actuellement en phase de collecte des données

Rendu de la première phase prévu fin 2026

OBJECTIFS DE L'ETUDE :

Faire un état actuel de la contamination de la ressource eau souterraine ;

Proposer des facteurs explicatifs de cette contamination relatifs aux usages et aux contextes hydrogéologiques locaux ;

Définir les éléments manquants au niveau local. De quoi avons-nous besoin pour comprendre l'état actuel des ressources et sa possible évolution ?

Elaborer des schémas conceptuels de transfert des SA et métabolites vers les eaux souterraines.

ORDRE DU JOUR

1. ACTUALITÉS NATIONALES (ARS)
2. ETAT DES LIEUX DÉPARTEMENTAL (ARS)
3. AVANCEMENT DES DÉMARCHES LOCALES (PERSONNES RESPONSABLES DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU – PRPDE)
4. QUESTIONS DIVERSES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR CÔTE FLEURIE

Dérogation accordée par arrêté préfectoral du 29 avril 2025

Plan d'action préventif :

- étude de vulnérabilité et d'évaluation des risques des points de prélèvement d'eau potable ;
- définition de l'aire d'alimentation du captage (AAC) ;
- définition d'un plan d'actions de reconquête de la qualité de l'eau, basé sur la concertation avec les acteurs du territoire (professionnels, collectivités, particuliers...), sur tout ou partie de l'AAC ;
- mise en place d'une animation de la reconquête de la qualité de l'eau à l'échelle de l'AAC ;
- mise en place d'un suivi pour l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'actions.

Plan d'action curatif :

- suivi analytique renforcé sur chaque source, en vue notamment de privilégier les sources les moins impactées par les métabolites de pesticides ;
- schéma directeur, incluant la réalisation d'une étude technico-économique d'interconnexion des réseaux afin de diluer les eaux distribuées sans en dégrader par ailleurs la qualité ;
- ajustement de la qualité de l'eau distribuée par mélange afin de réduire au maximum la teneur en desphényl-chloridazone, sans dégrader par ailleurs la qualité de l'eau distribuée (*préciser la ressource complémentaire pour le mélange*) ;
- réalisation d'une étude technico-économique d'une filière de traitement.

Etude transversale :

- plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE), qui devra être réalisé dans les délais réglementaires (12 juillet 2027 et 12 janvier 2029).

EAUX SUD PAYS D'AUGE

Dérogation accordée par arrêtés préfectoraux du 29 avril 2025

Programme d'actions préventif

1. Programme d'autosurveillance

Court, moyen et long terme



Aucune valeur au-dessus des limites dérogatoires sur l'autosurveillance :

Mesures réalisées sur l'eau traitée
UDI Castillon – concentration plus faible

Grandes tendances :

- Chlorothalonil R417888 : 0,301 µg/L max
 - Desphenylchloridazon : 2,29 µg/L max
 - **1 dépassement le 19/06/25 au contrôle sanitaire** : 4,530 µg/L sur UDI Ouézy
 - Methyldesphenylchloridazon : 1,196 µg/L max
- Desphenylchloridazon & Methyldesphenylchloridazon :
- Augmentation des concentrations en corrélation avec l'augmentation des températures.
 - Diminution des concentrations en corrélation le temps de séjour dans les réservoirs et canalisations.

100% :
Réalisation des 6 campagnes d'analyses annuelles 2025 – 2026 - 2027

2. Aire d'Alimentation de Captage

Long terme



20%
Elaboration des pièces du marché public
2025

40%
Recrutement du prestataire
2026

80%
Etudes : Délimitation des AAC, diagnostic territorial, Programme d'actions
2026 2027 2028

100%
Animation du programme d'actions
2028



Programme d'actions curatif

1. Modélisation

Schéma Directeur

AEP *Court terme*

Conclusion : Pas d'interconnexion possible

→ Mise en place d'une **usine de traitement** et **restructuration du réseau** afin de limiter la zone de distribution et d'optimiser le dimensionnement de l'usine de traitement.

100%
du territoire de
l'agglomération
modélisé 2025

2. Usine de traitement

Long terme

25%

Recrutement d'un
AMO / étude de
filrière de traitement
2026

50%

Pièces de marché +
recrutement entreprise
travaux 2027

75%

Réalisation de
l'usine de
traitement 2028-
2029

100%

Eaux conformes aux
limites de qualité
2029 - 2030

3. UDI Courtonne EST

Moyen - Long terme

50%

Rencontre avec le Syndicat
Lieuvain 2026

100%

Eaux conformes aux
limites de qualité

→ À défaut de solution à court/moyen terme du SIAEP du Lieuvain : création d'une canalisation de 1,5 km pour raccorder l'UDI Courtonne Est au forage de Glos.

EAU DU BASSIN CAENNAIS

Reprise des compétences des syndicats de Douvres-Cresserons-Plumetot-Luc, Bernières-St Aubin-Langrune et Courseulles depuis le 1^{er} janvier 2026

Secteur EBC : dérogation accordée par arrêté préfectoral du 18 août 2025

Secteur Douvres : dérogation accordée par arrêté préfectoral du 28 septembre 2025

Secteur Bernières : pas de dossier

Secteur Courseulles : dépôt d'un dossier le 02/06/2025, demande de compléments le 26/06/2025, présentation prévue au comité départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) de février

Comité de suivi n°5
19 janvier 2026



VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU



VOTRE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

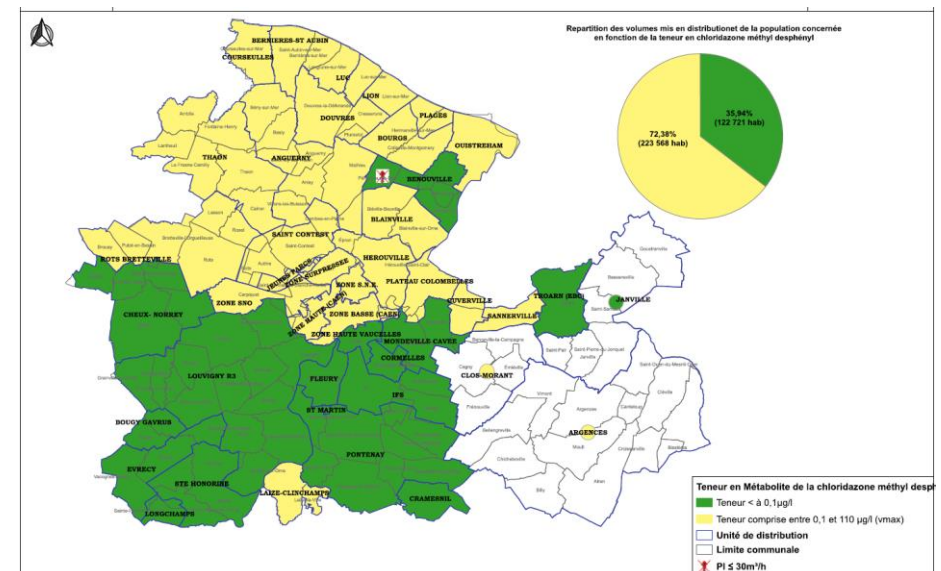
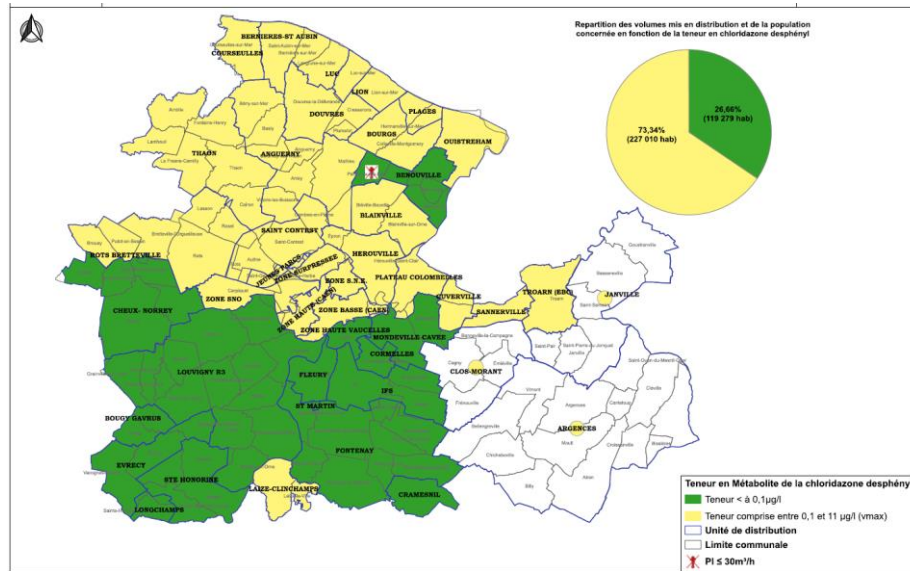


Avancement du plan d'action du syndicat Eau du bassin caennais

Teneurs en métabolites au 14/01/2026

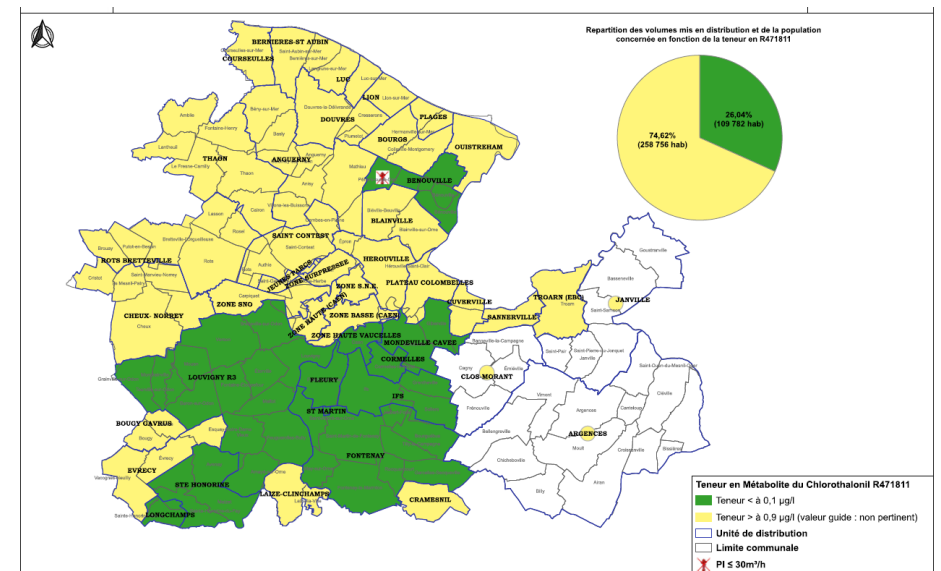
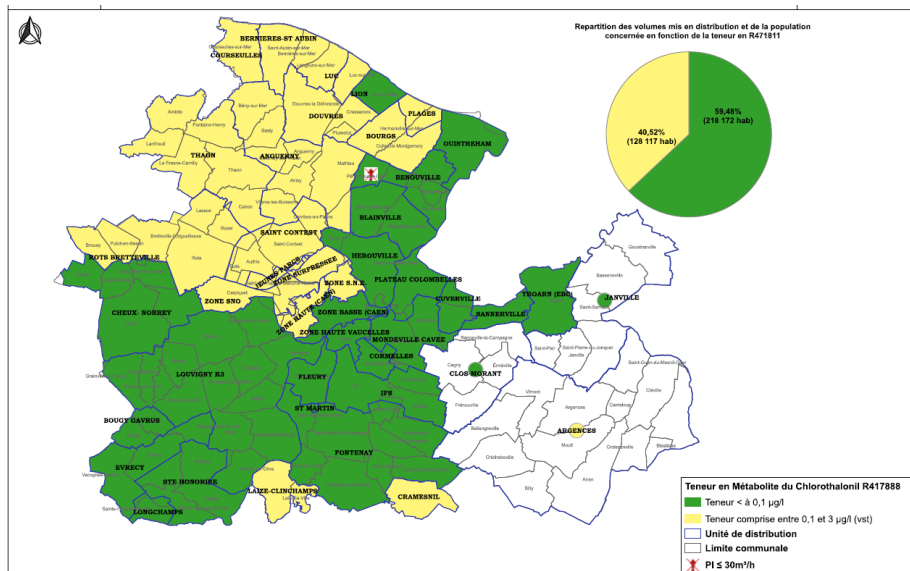
Desphényl Chloridazone - pertinent - Vmax = 11 µg/l

Méthyl Desphényl Chloridazone - pertinent - Vmax = 110 µg/l



Chlorothalonil R417888 - pertinent - VST = 3 µg/l

Chlorothalonil R471811 - non pertinent - Valeur guide = 0,9 µg/l



Plan d'action de moyen terme

- ❑ **Deux études pilotes R&D menées** avec VEOLIA (eaux du forage de la Poterie à Douvres) et SAUR (forages de Lebisey à Hérouville Saint-Clair) pour définir le meilleur process de traitement par charbon actif >> plusieurs charbons actifs testés >> choix du meilleur charbon actif permettant l'abattement des métabolites
- ❑ **Déploiement de deux unités de traitement provisoire** via la location de filtres mobiles à charbon actif sur le forage de Rots-Vauculey (UDI de Rots-Bretteville) et le forage de Poterie (UDI de Douvres).

Unité de Rots :

- Phase candidature terminée avec le choix de 3 entreprises (VEOLIA, SAUR et SADE).
- Consultation est en cours. Remise des offres le 6 février 2026 avec un passage en CAO fin février
- Démarrage des travaux en juin pour 6 mois maximum (à confirmer à la réception des offres).
- Date prévisionnelle de mise en service fin 2026
- Coût d'investissement hors location des filtres estimé à 460 000€ HT & coût d'exploitation avec la location des filtres estimé à 230 000€ HT par an avec pour hypothèse un changement des filtres tous les 3 mois.

Unité de Douvres

- Le site retenu pour la mise en place de cette installation est une parcelle disponible à proximité immédiate des deux forages.
- Coût d'investissement estimé à 1 700 000€ HT & coût d'exploitation est estimé à 510 000€ HT par an avec pour hypothèse une rotation de chaque filtre tous les 4 mois.
- Au vu des montants et du fait du caractère provisoire de l'installation, le projet est resté au stade AVP.

Plan d'action de long terme

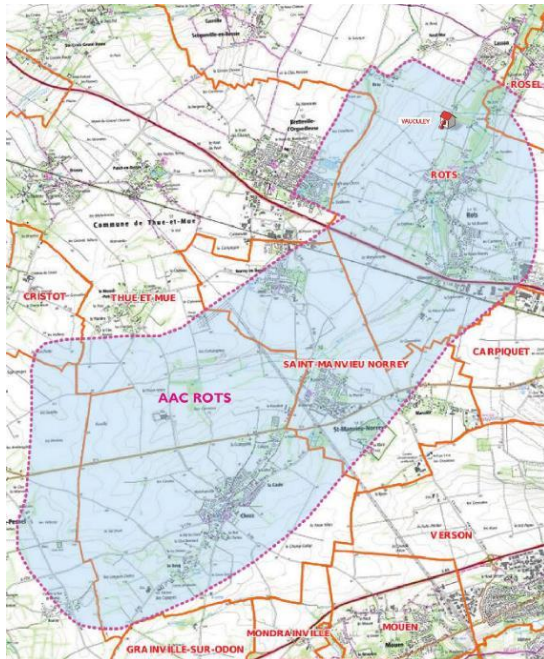
❑ Mise en œuvre du Schéma directeur d'alimentation en eau potable

TRAVAUX	PRIORISATION	ETUDES	TRAVAUX
Traitement forages Mue	1	2027-2028	2029-2032
Traitement forage Vauculey à la Mue	2	2027-2028	2029-2032
Traitement forages Poterie + Alimentation/Sécurisation Côte de Nacre	3	2027-2028	2029-2032
Traitement forages Blainville + HSC à Lébisey	4	2029-2030	2031-2033
Traitement forage Grande Epine	5	2029-2030	2031-2032
Traitement des ressources à la Gronde + Alimentation / Sécurisation Sannerville et Démouville / Cuverville	6	2027-2028	2032-2034
Traitement des ressources du bassin de la Dives + Mobilisation Vimont	7	2037-2039	2040-2044
Traitement Prairie 1 + Sécurisation UTEP Orne et Rive gauche Caen	8	2032-2034	2034-2036
Traitement Moulines à Guérinière	9	2036-2037	2038-2039
Traitement commun des ressources d'Evrecy	10	2034-2036	2036-2038

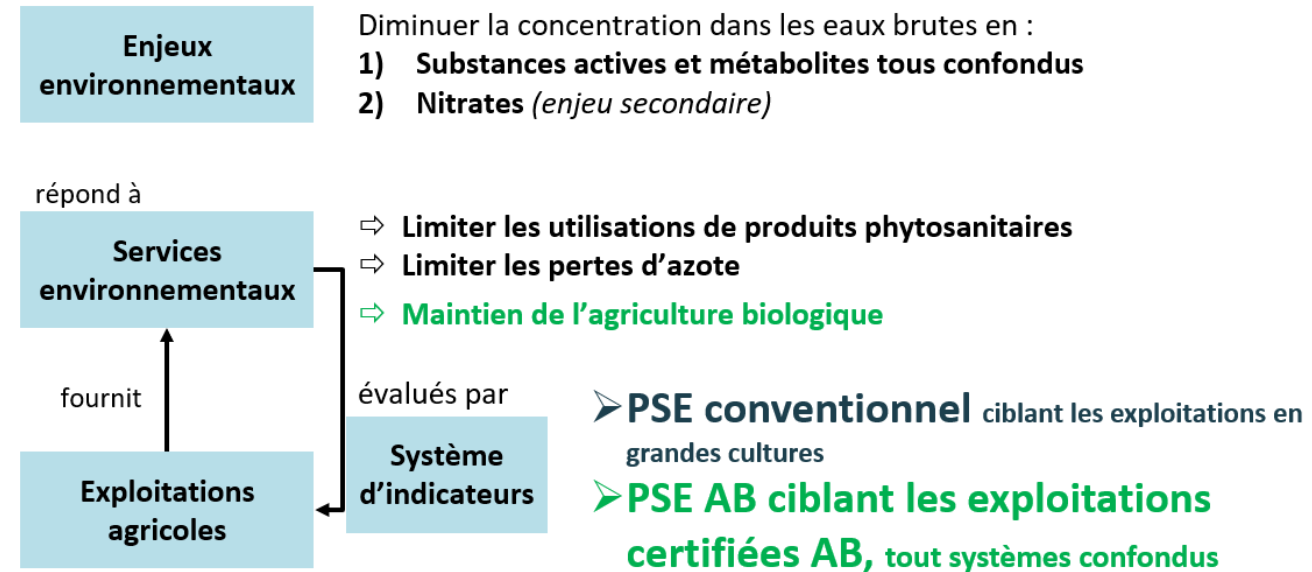
- Au vu de la problématique sur la Gronde pour l'autorisation d'exploiter, il a été décidé de lancer un marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux sur les 2 pôles de traitements que sont la Mue et la Gronde. Chaque pôle fera l'objet d'un lot. Le marché sera lancé au mois d'avril 2026 pour une notification en septembre 2026. Début des travaux en 2029 pour une durée de 3 ans.
- Coût Opération Mue : 21 000 000 €
- Coût opération Gronde : 6 500 000 €

Les mesures préventives

- ❑ Mise en œuvre d'un **programme d'actions depuis janvier 2022 sur les aires d'alimentation de captages**
 - **Intégration d'un volet sur les produits phytosanitaires** dans le programme d'actions en octobre 2023
 - **Mise en œuvre d'actions** de suivi de la qualité de l'eau, d'actions agricoles et non agricoles



- ❑ Mise en œuvre de 2 **PSE (Participation pour Services Environnementaux)** pour la reconquête de la qualité de l'eau avec un double objectif :
 - Engager les agriculteurs dans des changements de pratique
 - Valoriser et maintenir les pratiques durables existantes sur le territoire



BAYEUX INTERCOM

Dérogation accordée par arrêtés préfectoraux du 16 décembre 2025

5^{ÈME} COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SUIVI GESTION DE L'EAU DU CALVADOS

19 janvier 2026

Territoire de Bayeux Intercom

VALEURS LIMITES DÉROGATOIRES

UDI Le Planet

Pas de dépassement
Non concernée par la dérogation

UDI Est-Planet (création) : 688 habitants

En période de tension hydrique, secteur alimenté par
UDI Bayeux & Environs Est

UDI Les Pérelles : 148 habitants

Achat d'eau SMAEP du Vieux Colombier
Desphénylchloridazone > 2,2 µg/L
Méthyldesphénylchloridazone > 1,7 µg/L
R417888 (chlorothalonil) > 0,35 µg/L

UDI Bayeux & Environs Ouest : 11230 habitants

Desphénylchloridazone > 2 µg/L
Méthyldesphénylchloridazone > 1,1 µg/L
R417888 (chlorothalonil) < 0,3 µg/L

UDI Bayeux & Environs Est : 9626 habitants

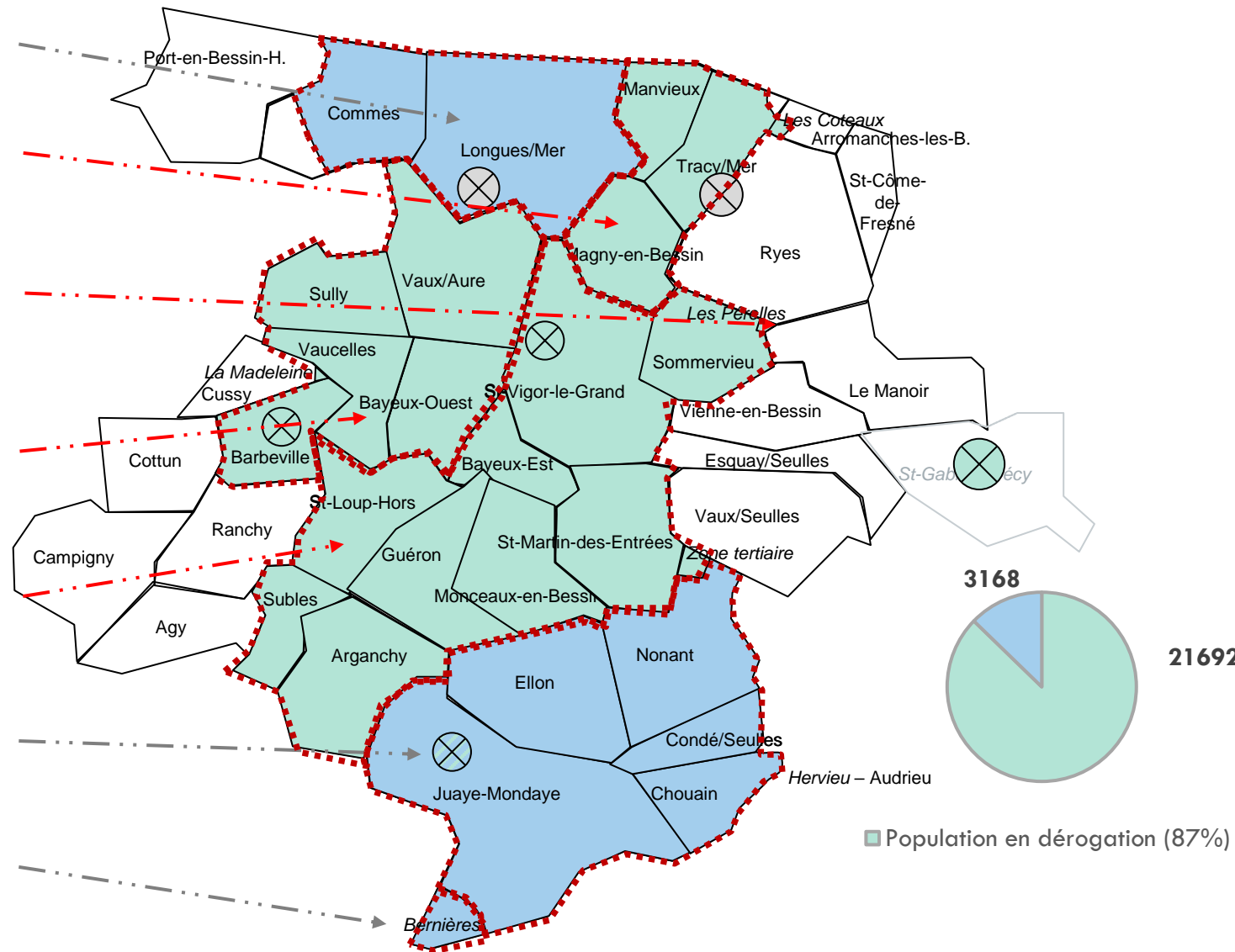
Desphénylchloridazone > 2 µg/L
Méthyldesphénylchloridazone > 1,1 µg/L
R417888 (chlorothalonil) > 0,3 µg/L

UDI Juaye-Mondaye

Traitement au charbon actif
Pas de dépassement sur distribution
Non concernée par la dérogation

UDI Bernières

Pas de dépassement
Non concernée par la dérogation



ACTIONS DE 1^{ÈRE} URGENCE

Action retenue	Attendus de l'action	Montants (en k€ HT) et calendrier prévisionnel						
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Rechercher une optimisation des mélanges d'eau des ressources	<ol style="list-style-type: none"> 1. A l'aide du modèle hydraulique de fonctionnement du réseau d'alimentation en eau potable, étudier et améliorer les zones d'influence des différentes ressources 2. Au regard de cette étude, ajuster les sectorisations et l'alimentation des réservoirs de tête par les différentes ressources en fonction de leur capacité et de leurs contraintes (teneur en nitrates notamment) 	Temps passé par le pôle						
Raccorder de l'UDI des Pérelles sur celle d'Intercom-Bayeux-Est	<p>Qualité d'eau dépendant des actions du SMAEP du Vieux Colombier</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Supprimer de l'UDI en maintenant la sécurisation depuis l'achat d'eau du SMAEP du Vieux Colombier 2. Maîtriser l'approvisionnement de cette UDI par les ressources de Bayeux Intercom 	100	130					130

ACTIONS CURATIVES

Action retenue	Attendus de l'action	Montants (en k€ HT) et calendrier prévisionnel						
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Etudier technico-économiquement la construction d'une unité de traitement des eaux des forages de St-Gabriel et St-Vigor	1. Etudier au préalable les solutions techniques et financière de la création d'une unité de traitement		15	10				25
Construire une unité de traitement des eaux des forages de St-Gabriel et St-Vigor	1. Améliorer de manière globale la qualité de l'eau tout en permettant une augmentation de la capacité de production du forage de St-Vigor 2. Anticiper la présence de molécules non recherchées à ce jour 3. Rechercher le meilleur scénario de traitement (localisation, foncier disponible, nature du traitement, ...) 4. Eventuellement, mettre en place de pilote d'essai				3470	3470	3470	10410

ACTIONS PRÉVENTIVES

Action retenue	Attendus de l'action	Montants (en k€ HT) et calendrier prévisionnel						
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Maintenir la dynamique du programme Eau et Agriculture	1. Poursuivre l'animation sur les AAC du territoire sur le volet agricole : 0,75 ETP	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	15
	2. Poursuivre la dynamique collective : <ul style="list-style-type: none"> . 1 comité de suivi . 2 visites sur les couverts hivernaux . 1 visite sur le désherbage mécanique . 3 groupe de travail 	15	15	35	35	35	35	170
	3. Poursuivre les accompagnements techniques individuels	37	37	37	37	37	37	222
Mettre à jour le programme Eau et Agriculture	1. Co-construire un nouveau programme Eau et Agriculture		20					20

STRATÉGIE DE PRÉSERVATION

Action retenue	Attendus de l'action	Montants (en k€ HT) et calendrier prévisionnel						
		2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Mettre à jour le PGSSE sur le volet ressources	1. Appliquer la démarche PGSSE engagée en 2020-21 au volet ressources à réception des précisions de la législation des attentes sur ce sujet		22					22
Mettre en place une stratégie de suivi de la ressource	1. Réaliser une campagne saisonnière : campagne piézométrique de St-Vigor et St-Gabriel	30	10	10	10	10		70
	2. Réaliser une campagne continue : campagne piézométrique de St-Vigor et St-Gabriel	16	6	6	6	6		40
	3. Réaliser une campagne de prélèvement sur les AAC St-Vigor et de St-Gabriel	27	10	10	10	10		67
	4. Réaliser une campagne de prélèvement en suivi périodique sur les AAC St-Vigor et St-Gabriel	10	8	8	8	8		42

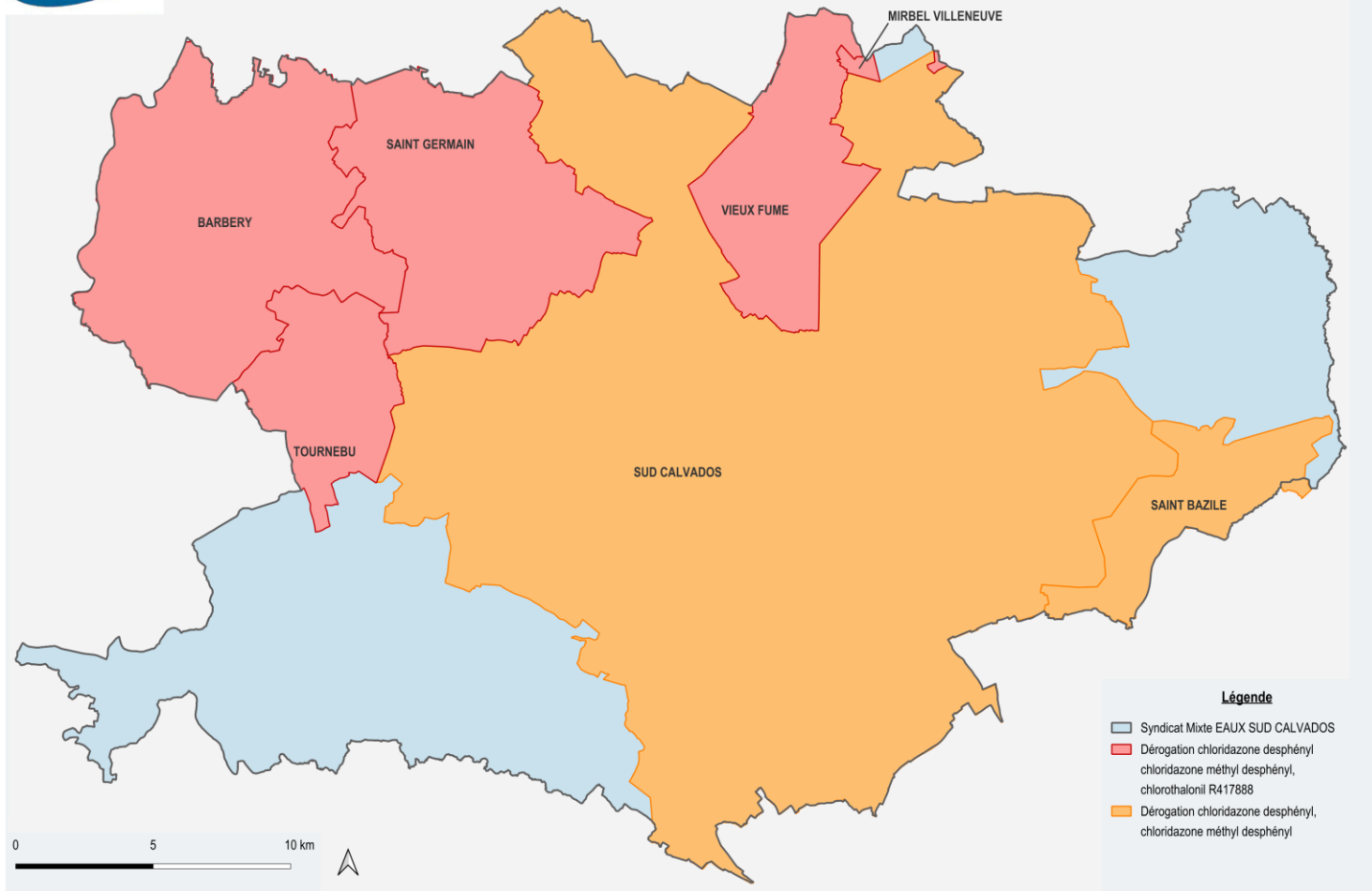
EAUX SUD CALVADOS

Avis favorable du CODERST du 17 décembre 2025, arrêté préfectoral en cours de signature

ARRÊTÉS PRÉFECTORAUX PORTANT DÉROGATION À LA LIMITE DE QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES DES 24/12/2025 ET 12/01/2026



UDI impactées par la dérogation aux limites de qualité EDCH



Actions préventives

- *Amélioration de la connaissance :*
 - *Étude hydrogéologique et état des lieux des ouvrages de prélèvement*
 - *Diagnostic primaire de gestion patrimoniale*
= préalable au Schéma Directeur AEP + PGSSE ressource et production/distribution
- *Mise en œuvre de la stratégie de préservation de la ressource*
dont démarches sur les Aires d’Alimentation de Captage : élaboration et déploiement des programmes d’actions de reconquête de la qualité de l’eau

Actions curatives

- *de court terme : dilution UDI Vieux-Fumé*
- *de long terme :*
 - *Étude de faisabilité du traitement des métabolites de pesticides*
 - *Étude d’interconnexions*

SMAEP DU VIEUX COLOMBIER

Présentation du dossier de demande dérogation et d'un projet d'arrêté préfectoral au CODERST du 22 janvier 2026



SMAEP
DU VIEUX COLOMBIER

POINT QUALITE EAU POTABLE ET ACTIONS

Dérogation au code de la santé publique présenté pour

TTP concernées (Vieux Colombier)	Nom UDI	Valeur limite dérogatoire pour le desphényl- chloridazone (en µg/l)	Valeur limite dérogatoire pour le méthyl-desphényl- chloridazone (en µg/l)	Valeur limite dérogatoire pour le R417888 du chlorothalonil (en µg/l)
BANVILLE	BANVILLE	2,1	1,2	0,3
BANVILLE et VIEUX COLOMBIERS	COLOMBIERS	2,1	1,2	0,3
VIEUX COLOMBIERS	CREULLY	1,4	0,7	0,2
GUERVILLE	SECQUEVILLE	1,5	0,7	0,3
VERBOSES	VER-SUR-MER	2,1	1,2	0,3
VILLIERS-LE-SEC	VILLIERS-LE-SEC	2,2	1,7	0,4

Soit 28 communes et environ 13700 habitants



Programme d'Actions:

▪ Aspects préventifs

- Poursuite des programmes d'actions agricoles sur les ressources actuelles (Galletay I et II, Banville et Verbosses, Saint Gabriel)
- Mise en œuvre des études AAC et programme d'actions sur les ressources de Guerville et du Vieux Colombier (Tierceville)

▪ Aspects curatifs

- Unités de traitement Tierceville/Banville/Saint Gabriel 230 m³/h - *Achat de terrain en cours auprès de la SAFER-Etude de faisabilité à réaliser*
- Unité de traitement sur Guerville 55 m³/h (Secqueville en Bessin)- *Etude de faisabilité à réaliser*
- Mise en sommeil du forage Verbosses (Ver sur Mer)



SIAEP DE LA HAUTE DORETTE

Présentation du dossier de demande dérogation et d'un projet d'arrêté préfectoral au CODERST du 22 janvier 2026

SMAEP DE LA HAUTE DORETTE

SYNTHÈSE
DÉROGATION



Dérogation au code de la santé publique présenté pour l'UDI de FORMENTIN pour une concentration maximum de 0,21 μ /L pour le Desphényl-Chloridazone due à la ressource du Lavoir-commune de Formentin

Population concernée: 680 habitants



Programme d'Actions présenté dans la demande de dérogation:

- Aspects préventifs
 - Réalisation de l'étude d'aire d'alimentation de captage (Etude hydrogéologique, pédologique, définition de l'AAC, de la Vulnérabilité intrinsèque, du programme d'actions)
 - Mise en place de l'animation, du programme d'actions défini et de son suivi
- Aspects curatifs
 - Mise en place d'un refoulement strict de la ressource du Lavoir vers le réservoir en dépendant
 - Réalisation d'une étude technico économique d'interconnexion des réseaux en cohérence
 - Réalisation d'une étude technico économique pour définir une implantation et une unité de traitement prenant en compte les évolutions à venir



EAUX EN VAL ES DUNES

Dossier reçu le 27 octobre 2025, en cours d'instruction. Présentation prévue au CODERST de février

SAEP DE THURY HARCOURT-ESSON

Dossier en cours de constitution

SIVOM RIVE DROITE DE L'ORNE

Dossier en cours de constitution

SAEP DE TROARN-ST PAIR

4^e relance le 29/07/2025, pas de dossier à ce jour

SIAEP BEAUFOUR-DRUVAL

Non-conformité plus récente (notifiée le 14 mars 2025), dossier en cours de constitution

SIAEP DE LIEUVIN

Avis favorable du CODERST de l'Eure de novembre, arrêté préfectoral en cours de signature

ORDRE DU JOUR

1. ACTUALITÉS NATIONALES (ARS)
2. ETAT DES LIEUX DÉPARTEMENTAL (ARS)
3. AVANCEMENT DES DÉMARCHES LOCALES (PERSONNES RESPONSABLES DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU – PRPDE)
4. QUESTIONS DIVERSES



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence Régionale de Santé
Normandie

MERCI POUR VOTRE ATTENTION